

Championnat de France de Pêche à la Mouche Promotion Nationale

Le 03/10/2026 sur le FIER, Haute Savoie
(74)

Après quelques années de pause, le Club
Mouche de Cran Gevrier (CMCG74) vous
propose une compétition sur une des
rivières emblématiques de Haute Savoie :
Le Fier



Le Fier, d'une longueur de 71 km, est une des rivières les plus connues de Haute-Savoie. Il prend sa source au Mont Charvin (2409 m alt) où il descend la vallée de Manigod, puis celle de Thônes. Il arrive ensuite au niveau d'Annecy, où il traverse les impressionnantes gorges du Fier à Lovagny, avant de se frayer un passage en direction du pays de l'Albanais qui marque la limite du territoire de l'AAPPMA Annecy Rivières. Au-delà une carte de pêche de l'AAPPMA de l'Albanais (non réciprocaire) est nécessaire.

Le Chéran viendra gonfler ses eaux, puis dans Val de Fier, il se fraye un passage dans des gorges puissantes jusqu'au barrage de Motz.

A l'aval du barrage de Motz le Fier fait partie du domaine public classé en seconde catégorie.

Il finit par rencontrer le Rhône à Motz (Sud de Seyssel), où sa puissance est telle qu'il parvient à pénétrer le fleuve dans le sens inverse du courant.

Ses principaux affluents sont le Nom à Thônes, la [Fillière](#) à Argonay, le [Thiou](#) à Annecy et le Chéran à Rumilly. D'un point de vue piscicole, on y rencontre la truite fario de souche méditerranéenne, vairon, chabot, barbeau, chevesne, perche, et quelques carpes et brochets à l'embouchure du Rhône.

Du côté des parcours de pêche, le secteur de Thônes est très intéressant, il dispose d'une bonne gestion patrimoniale, on y trouve exclusivement de la truite fario de souche. C'est un secteur avec une bonne densité de poissons de toutes tailles (entre 25 à 40 cm). Entre le pont des Chamois et le pont de Chamossière, on trouve un parcours intéressant et très accessible avec des rapides et des fosses, où toutes les techniques de pêche peuvent être pratiquées



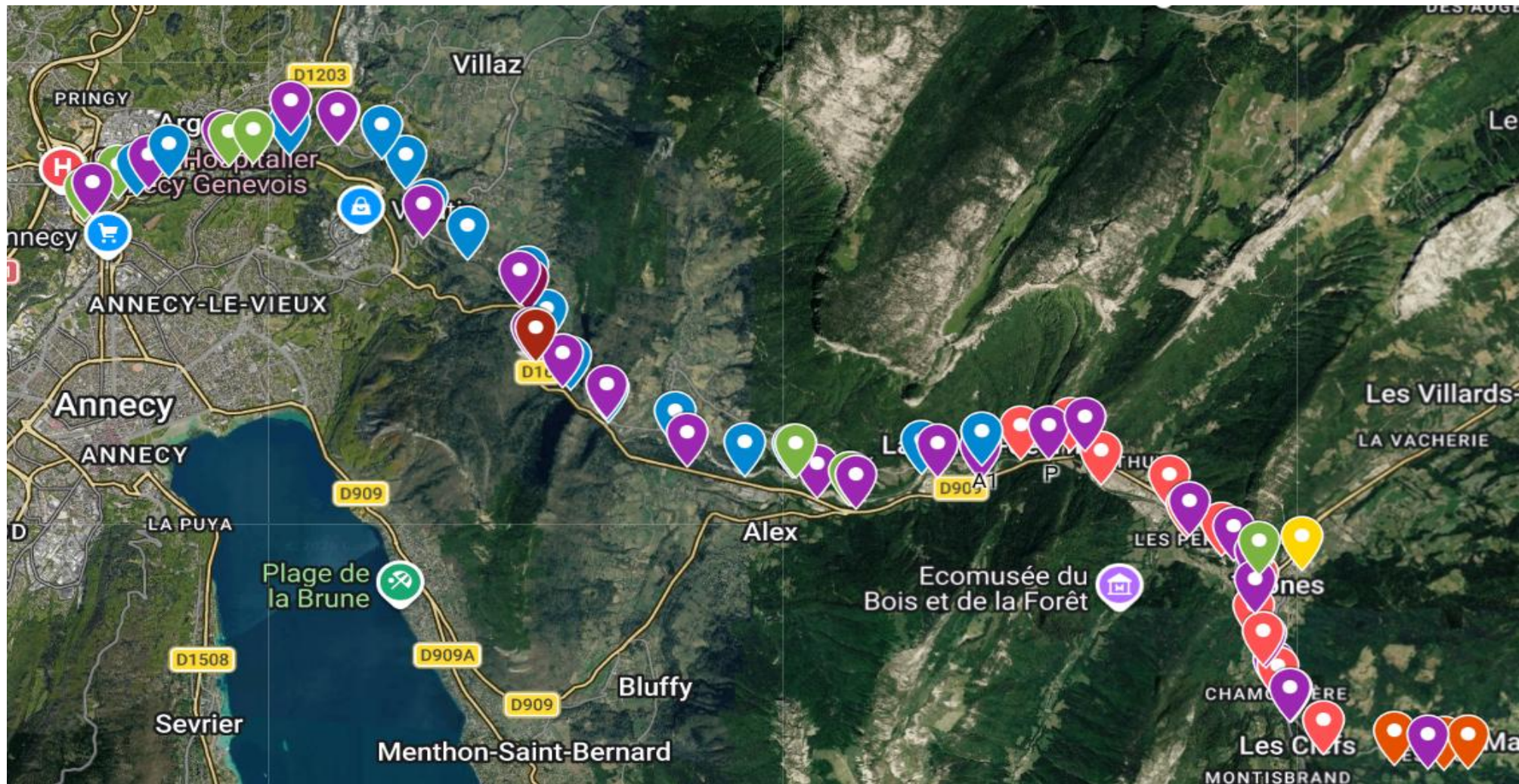
Secteurs, infos

Cette PN se déroulera sur deux secteurs, répartie sur 28 postes un secteur amont (A) et un secteur aval (B) sur deux manches de 3H00/3H30, du pont de Brogny jusqu'en direction de Manigod, Pont route des Pythières. (cf lien ci-dessous)

[PARCOURS FIER - Google Maps](#)

Les débits sont naturels, ils varient en fonction de la pluviométrie.





Longueur des parcours : **de 400 à 900m**

Seront comptabilisés les **truites farios (100% autochtones)** taille d'homologation à **18cm**, et les **ombres communs** (très rares, voir absents) maille à **27cm**.

Les poissons en dessous de la taille d'homologation seront comptabilisés par la lettre **T**

Les poissons homologués sont inscrits au **millimètre près** sur la feuille de marque, (exemple : 27,3 cm).

L'entraînement est interdit sur les secteurs pendant les **6 jours francs** qui précèdent la compétition, pour les arbitres et tous les compétiteurs.

Carte de pêche : **la Haute SAVOIE n'est pas réciprocaire**. Carte de pêche de l'AAPPMA de Annecy Rivières

Logement : La région a une offre touristique très importante, liée à l'activité du ski et sports de montagne, il n'est pas difficile de trouver de quoi se loger mais il convient d'anticiper les réservations.



Planning

6h : Rendez-vous à la Salle Chamossière, Rue du Chanoine Pochat Baron 74230 THÔNES

6h30 : Briefing, distribution des feuilles, goulottes...

7h : départ sur les postes

8h : début de la manche 1

11h30 : fin de la manche 1

Distribution des paniers repas à midi à la salle Chamossière.

Reprise de la manche 2 vers 14H00 – Fin 17H30

18H30 : Résultats salle Chamossière

